



N°

**4 & 5 MAI 2013
MAGNY COURS**

FORMULAIRE D'INSCRIPTION / *ENTRY FORM*

CLASSIC PARK

ACCEPTÉ - REFUSÉ

Emplt

PARTICULIERS

Merci de retourner les documents suivants **AVANT LE 5 AVRIL 2013** à :

Return deadline 5th APRIL 2013 to :

M3 - BP 11 - 19130 OBJAT - FRANCE

TEL : 0033 5 55 25 27 26 / FAX : 0033 5 55 25 28 37

**AUCUNE INSCRIPTION NE SERA POSSIBLE SUR PLACE
NO REGISTRATION WILL BE AVAILABLE ON SITE**

RESPONSABLE DU VEHICULE / CAR RESPONSIBLE

NOM / *NAME* : Prénom / *Firstname* :

Adresse / *Adress* :

Code Postal / *Postal Code* :

Ville / *City* :

Pays / *Country* :

Téléphone / *Phone number* :

Mobile :

E-mail :

Fax :

N° Permis de conduire / *Driving licence n°* :

CLASSIC PARK

MERCI DE REMPLIR UNE FICHE PAR VOITURE
PLEASE COMPLETE ONE FORM PER CAR

MARQUE / BRAND :

MODÈLE / MODEL :

ANNÉE / YEAR (1ère immatriculation / First registration) :

REMARQUE / SPECIAL COMMENTS :

Si vous comptez venir avec un **véhicule d'assistance** merci de nous le préciser en cochant une des cases ci-dessous :

*If you intend to bring an **assistance vehicle** thank you to let us know by checking the boxes below :*

- voiture ou utilitaire + remorque / car or utility vehicle + trailer
- camion plateau / truck tray
- semi remorque / truck trailer
- autre, précisez / other, precise :

Ce véhicule d'assistance sera alors stationné dans un parking différent que le parc principal réservé aux véhicules participants.

This assistance vehicle will be parked in a different parking than the main park reserved to participants with « old cars ».

OBLIGATOIRE / OBLIGATORY

JOINDRE UNE PHOTO DE LA VOITURE / ENCLOSE A PHOTO OF THE CAR

+ COPIE DE LA CARTE GRISE OU DU PASSEPORT / COPY OF GRAY CARD OR PASSPORT

(+ si possible par email / if possible by email to classicdays@classic-days.fr)

VEHICULES ADMISSIBLES / ELIGIBLE VEHICLES

Ne seront admis que les véhicules suivants et de belle présentation :

Only the following vehicles which great présentation will be admitted :

- ✓ **Avant Guerre / Pre War**
- ✓ **Formule 1 & Prototypes / Formula 1 & Prototypes**
- ✓ **Tout véhicule avant 1980 / Any vehicle before 1980**
- ✓ **Après 1980 : sur dossier / After 1980 : on file**

L'organisation se réserve le droit de refuser tout véhicule dont l'état ne correspondrait pas avec l'esprit des Classic Days.

The organization reserve the right to refuse any vehicle whose condition doesn't correspond with the spirit of the Classic Days.

BON DE COMMANDE / ORDER FORM

CLASSIC PARK

PARTICULIERS

MERCI DE COCHER ET REMPLIR LES CASES CONCERNEES
PLEASE CHECK AND COMPLETE CASES INVOLVED

INSCRIPTION VÉHICULE / VEHICLE REGISTRATION	QUANTITÉ	PRIX / PRICE	TOTAL TTC
<input type="checkbox"/> CLASSIC PARK (exposition) ✓ 2 badges « Classic Club » donnant accès à l'ensemble du site et au Classic Club ✓ 2 « Classic Club » full passes giving access to the whole site and to the Classic Club ✓ un emplacement dans le paddock « Classic Park » pour votre « ancienne » ✓ a reserved space for your « old car » in the paddock « Classic Park » ✓ accès à la Classic Parade ✓ access to the parade		x 32 € TTC par voiture / per car	

TOTAL 1	
----------------	--

BILLETTERIE "TARIF CLUBS" / TICKETING "CLUBS"	QUANTITÉ	PRIX / PRICE	TOTAL TTC
<input type="checkbox"/> Badge "Classic Club" supplémentaire (2 jours) Extra « Classic Club » full pass (2 days)		x 15 € TTC au lieu de / instead of 30€	

TOTAL 2	
----------------	--

REPAS "CLASSIC RESTO" / MEALS « CLASSIC RESTO »	QUANTITÉ	PRIX / PRICE	TOTAL TTC
<input type="checkbox"/> Samedi midi / Saturday lunch		x 25 € TTC	
<input type="checkbox"/> Samedi soir / Saturday dinner «Classic Days & Night Fever»		x 30 € TTC	
<input type="checkbox"/> Dimanche midi / Sunday lunch		x 25 € TTC	

TOTAL 3	
----------------	--

Participation aux frais de dossier et d'expédition <i>Participation fees and mailing expenses</i>	6 € TTC
---	----------------

TOTAL GENERAL (= 1 + 2 + 3 + participation aux frais de dossier et d'expédition) <i>TOTAL (= 1 + 2 + 3 + participation fees and mailing expenses)</i>	
---	--

J'ai lu et j'accepte la décharge de responsabilité du Circuit de Magny Cours pour l'ensemble de l'équipage de mon véhicule (disponible et consultable sur notre site internet), je me conforme au règlement des Classic Days, dont je reconnais avoir pris connaissance, et je dégage de toute responsabilité les organisateurs. Je vous adresse ci-joint **un chèque à l'ordre de M3 d'un montant correspondant au total général.**

I have read and agree to the disclaimer of Magny Cours track for the whole crew of my car (document available on Classic Days website), I conform the rules of the Classic Days, which I recognize have read, and I release from liability the organizers. To confirm this registration, I made a bank transfer to M3 company on the following account (SARL M3 - SOCIETE GENERALE OBJAT - IBAN : FR76 30003 00437 00020063628 31 - BIC : SOGEFRPP), for an amount corresponding to the TOTAL.

A

Signature

le

REGLEMENT CLASSIC DAYS

Article 1 - Inscription des véhicules au Classic Track, au Classic Park ou au Classic Tour

L'inscription est obligatoire, chaque participant doit :

- prendre connaissance du présent règlement général
- remplir et signer un formulaire d'inscription
- joindre le règlement correspondant (chèque à l'ordre de M3)
- joindre une photo de la voiture ainsi que la copie de la carte grise ou du passeport

Lors de l'inscription, les participants doivent choisir entre **trois formules** :

- Classic Track : accès piste + expo
- Classic Park : expo
- Classic Tour : rallye + expo

Toute inscription est définitive et ne pourra être remboursée en cas de forfait. Les véhicules non inscrits ne pourront accéder ni au paddock, ni à la piste, ni au rallye.

Article 2 - Inscription des exposants au Classic Village

L'inscription est obligatoire, chaque exposant doit :

- prendre connaissance du présent règlement général
- remplir et signer un formulaire d'inscription
- joindre le règlement correspondant (chèque à l'ordre de M3)

Article 3 - Confirmation d'inscription

Pour être prise en compte, la demande d'inscription doit impérativement être accompagnée du règlement correspondant.

Une fois la demande d'inscription validée, chaque participant ou exposant recevra un e-mail ou courrier de confirmation. Puis les différents éléments relatifs à la commande (badges, tickets repas, parkings, autocollants accès piste...) seront envoyés ultérieurement.

Article 4 - Clôture des inscriptions

La clôture des inscriptions est fixée au **5 avril 2013**. Les demandes d'inscription non reçues à cette date avec les règlements correspondants pourront être refusées.

Toute inscription se fera dans la limite des places disponibles.

Article 5 - Véhicules admissibles

Ne seront admis que les véhicules suivants et de belle présentation :

- Tout véhicule avant 1980 (après 1980 : sur dossier)
- Plateau Formule 1 & Prototype
- Plateau Avant Guerre

L'organisateur se réserve le droit de refuser l'inscription d'un véhicule ne correspondant pas à l'esprit de la manifestation.

Article 6 - Installation

Les installations pourront se faire à compter du vendredi 3 mai - 17 heures.

Article 7 - Composition et respect des plateaux de roulage

Afin de pouvoir apprécier les séances de roulage sur la piste Grand Prix, différents plateaux seront composés par l'organisation de manière homogène en fonction des types de véhicules participants à la manifestation. Les critères de sélection pour tel ou tel plateau seront fonction de l'année de la voiture et de sa motorisation.

Chaque participant devra respecter son plateau et ne pas chercher à accéder à la piste dans le cadre d'un autre plateau sous peine d'exclusion. Il est indispensable de respecter l'homogénéité des plateaux pour la sécurité et pour la qualité de la manifestation.

Article 8 - Classic Track (accès piste + expo)

Les voitures inscrites au Classic Track auront accès à la piste en fonction de leur plateau. En dehors de ces séances de roulage, un emplacement au sein du Classic Park leur sera attribué par l'organisateur. Les participants devront se conformer aux instructions d'accès à la piste et regagner ce même emplacement après chaque séance de roulage.

Sur le paddock, la vitesse est limitée à 20 km/h.

Ne seront admis en pré-grille que les véhicules munis d'un autocollant de pare-brise de la couleur du plateau appelé. Les horaires de mise en pré-grille seront précisés ultérieurement.

Chaque pilote doit avoir pris connaissance des drapeaux pouvant être agités par les commissaires de piste pendant les séances de roulage (cf. drapeaux principaux page suivante).

Nous vous rappelons les règles sur circuit en cas de dommages aux véhicules : chacun est responsable de ses dégâts et ne peut rechercher en aucun cas la responsabilité d'un ou des autres participants, sauf en cas de faute grave avec intention de nuire.

Article 9 - Classic Park (expo)

Un emplacement au sein du Classic Park sera attribué par l'organisateur pour les voitures inscrites à l'exposition.

Article 10 - Classic Tour (rallye + expo)

Un emplacement au sein du Classic Park sera attribué par l'organisateur pour les voitures inscrites au rallye.

Celles-ci auront également accès à la Classic Parade.

Le rallye touristique aura lieu le samedi 4 mai après-midi.

Article 11 - Pilotes et passagers

Chaque pilote ou passager qui accède à la piste, le fait sous sa seule responsabilité. Par leur inscription, les participants s'engagent, pour l'ensemble de l'équipage de leur véhicule, à avoir lu et accepté la décharge de responsabilité du circuit de Magny Cours (disponible et consultable sur notre site internet), à se conformer au règlement des Classic Days et à dégager de toute responsabilité les organisateurs en cas de dommages corporels ou matériels, tant aux véhicules qu'aux glissières de sécurité.

Durant les séances de roulage par plateau, un passager est autorisé.

Le port du casque est obligatoire pour les pilotes et les passagers.

Les passagers doivent avoir 16 ans minimum et les pilotes doivent obligatoirement être détenteur du permis de conduire.

Article 12 - Véhicules d'assistance / remorques

Les véhicules d'assistance pourront accéder au parc assistance uniquement si ils ont été mentionnés dans la demande d'inscription et dans la limite des places disponibles.

Les autres véhicules de tourisme, remorques et 4x4 devront impérativement être garés dans un des parkings intérieurs prévus à cet effet. Ils ne pourront donc pas stationner dans le paddock.

Article 13 - Repas « Classic Resto »

Un service traiteur sera mis à disposition des participants et exposants. Ces repas assis seront servis dans la salle « Classic Resto » au dessus des stands. Si vous souhaitez partager ce moment de convivialité, merci de passer commande lors de votre inscription (dans la limite des places disponibles)

Le samedi soir, afin que la fête soit totale, nous organisons une soirée musicale ouverte à tous les participants et exposants pour un prix très très attractif, puisque l'organisation en prend une partie à sa charge.

Article 14 - Classic Club

Chacun des participants et exposants pourront accéder gratuitement grâce à leur badge au Classic Club. Accès privilégié dans une salle au dessus de la ligne des stands, où ils pourront échanger, partager... tout ça autour d'un bon verre aux multiples happy hours.

Article 15 - Camping

Une aire campable sera gracieusement mise à disposition des participants, exposants et spectateurs. **Nul ne pourra rester dormir dans le paddock Classic Park.**

Article 16 - Exposants au Classic Village

Toute exposition de véhicules ou de pièces se fait sous l'entière responsabilité de l'exposant. L'organisateur n'étant aucunement responsable en cas de perte, de vol ou de dommage de toute nature subie par les exposants.

En aucun cas l'organisateur ne sera tenu pour responsable des transactions intervenues durant le salon. Les transactions demeurent sous l'entière responsabilité des vendeurs et acquéreurs de véhicules ou de pièces.

L'organisateur se réserve le droit de refuser tout exposant pour des motifs liés à la sécurité ou à l'absence de lien direct entre les produits exposés et la vocation du salon.

L'organisateur ne fournit aucun matériel. Chaque exposant doit apporter ce dont il a besoin (tables, chaises, tentes pour la partie extérieure...).

Article 17 - Assurance

Responsabilité Civile Organisateur : Elle couvre tous ceux qui participeront à l'organisation, y compris sur la piste (dans le cadre de leur affectation) ainsi que les spectateurs, (sauf ceux se trouvant irrégulièrement sur la piste). Les pilotes accèdent à la piste sous leur seule responsabilité.

Assurance Individuelle Accident : Cette assurance a été souscrite pour tous les pilotes et passagers. Le détail des conditions de cette assurance est disponible auprès de M3.

L'organisateur est également déchargé de toute responsabilité pour les véhicules exposés dans le paddock. Un gardiennage du site y est cependant assuré les nuits des 3, 4 et 5 mai 2013.

Article 18 - Respect du règlement

Conformément à ce qu'il a signé, dans sa demande d'engagement, chaque participant s'engage à respecter le règlement dans la joie et la bonne humeur, pour faire de ce rendez-vous un moment inoubliable !

Drapeaux principaux

